

Des actions partenariales



Un portail pour s'orienter et se former tout au long de la vie

Créé sous l'impulsion de l'État, les Régions (ARF) et les partenaires sociaux en 2006, le portail www.orientation-formation.fr, a pour objectif de fournir à tout internaute quels que soient son statut, son âge ou son lieu de résidence une information complète et objective sur les métiers, la formation, leur orientation et leur parcours professionnel.

Outil innovant au service de l'orientation professionnelle tout au long de la vie, ce portail est le premier et unique outil national coopératif réunissant des organismes reconnus dans les domaines de l'orientation, de l'emploi et des métiers, de la formation initiale et continue : Centre Inffo en tant que maître d'œuvre et fournisseur de contenu, Pôle emploi, des branches professionnelles, des Carif-Oref, la CNCF (Commission nationale de la certification professionnelle), le CNFPT, l'Onisep.

Des réponses claires et directes, une invitation à agir

L'architecture du portail rénové en 2016 propose une entrée par profil dès la page d'accueil, l'intégration des nouveaux dispositifs (CEP, CPF et SPRO) et les nouveaux acteurs impliqués dans leur mise en œuvre. Il s'agit de garantir à l'internaute la continuité de l'information sur les dispositifs et lui permettre de construire un parcours professionnel en tenant compte de l'articulation de ses dispositifs.

Le portail incite l'internaute à agir : il le guide vers les sites qui répondent précisément à ses questions (Conseils régionaux et Carif, branches professionnelles...) et l'invite à rencontrer les interlocuteurs compétents dans les lieux d'orientation les plus proches de chez lui.

Sélection de ressources documentaires

Les références portent sur les thèmes : orientation, formation et emploi. Sans être exhaustives, elles permettront aux lecteurs de se tenir en veille sur des sujets d'actualité.

Les collectivités territoriales et la décentralisation
La Documentation française, 2016, 189 p.

Cartographie de l'enseignement professionnel : rapport conjoint IGEN/IGAENR
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, juillet 2016, 95 p.
<http://www.education.gouv.fr/cid105977/cartographie-de-l-enseignement-professionnel-rapport-igen-igaenr.html>

Rapport d'information de MM. Gérard Cherpion ; Jean-Patrick Gille relatif à la mise en application de la loi du 5 mars 2014 sur la formation professionnelle, l'emploi et la démocratie sociale
Assemblée nationale, mars 2016, 110 p.
<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i3558.asp>

Premier rapport CNEFOP sur la mise en œuvre du Compte personnel de formation et du Conseil en évolution professionnelle
CNEFOP, avril 2016, 117 p. (tome 1) + 195 p. (tome 2)
<http://www.cnefop.gouv.fr/actualites/dermieres-actualites/premier-rapport-sur-la-mise-en-oeuvre-du-compte-personnel-de-formation-et.html>

Dialogue social territorial, quadripartisme et contractualisation : quels modes de coopération entre acteurs de branches et acteurs régionaux ?
Relief n° 53, mars 2016, pp. 81-84
<http://www.cereq.fr/content/download/16644/134159/file/Relief53.pdf>



Information sur la formation et prospective emplois-métiers formation avec les Carif-Oref

Au début des années 80, dans la suite des lois de décentralisation, les Régions se sont dotées de structures régionales d'information sur la formation : les Carif (Centres d'animation et de ressources de l'information sur la formation).

Financés pour la plupart par les Régions et l'État dans le cadre des contrats de projets, ils sont devenus des interlocuteurs incontournables pour les acteurs en région.

Ils gèrent l'information sur l'offre de formation, ils fournissent des ressources sous forme d'études, de rapports, de lettres électroniques, concourent à la professionnalisation des acteurs des réseaux de l'accueil, information, orientation, de l'insertion, etc.

Autre structure territoriale, les Oref (observatoires régionaux de l'emploi et de la formation) effectuent un travail d'analyse et de prospective au regard de l'emploi et des métiers sur le champ régional et infrarégional.

www.intercariforef.org

CNEFOP : Recommandations méthodologiques pour l'élaboration concertée des Contrats de Plan Régionaux de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2016-2022

Paris : CNEFOP, janvier 2016, 56 p.
http://www.actualite-de-la-formation.fr/IMG/pdf/cnefop_recommandations-cprdfop.pdf

Les nouvelles régions : au rendez-vous de la réforme
Inffo Formation, n° 889 décembre 2015, pp. 11-16
<http://www.actualite-de-la-formation.fr/inffo-formation/telecharger-inffo-formation/inffo-formation-no-889.html>

Décentralisation et action publique : quels changements dans les secteurs de l'éducation et de la formation
Net.Doc n° 145, décembre 2015, 192 p.
<http://www.cereq.fr/publications/Net.Doc/Decentralisation-et-action-publique-quels-changements-dans-les-secteurs-de-l-education-et-de-la-formation>

Évaluer les besoins de formation non satisfaits au regard de l'économie : la problématique des formations émergentes ou rares - Plan d'action IGAS, juillet 2015, 71 p.
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/154000777-les-besoins-de-formation-non-satisfaits-au-regard-des-besoins-de-l-economie-la>

Évaluation des préfigurations du service public régional de l'orientation (SPRO)
IGAENR, mai 2015, 112 p.
http://www.ressources-de-la-formation.fr/index.php?lvl=notice_display&id=63402

Documentation
Emmanuelle HERPIN

Centre Inffo, 4, avenue du Stade de France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Tél. 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr - courriel : contact-regions@centre-inffo.fr

Ce document a été réalisé par Centre Inffo dans le cadre de son partenariat avec l'Association des Régions de France.

Rédaction
Nathalie LEGOUPI
Claudia MANUEL DE CONDINGUY
Régis ROUSSEL

12^e CONGRÈS des RÉGIONS



De nouvelles régions pour une nouvelle France

Edito

Le 1^{er} semestre de l'année 2016 aura été marqué par de profondes transformations au niveau des Régions, avec un périmètre redéfini, mais aussi de nouvelles compétences, des équipes renouvelées et de nouvelles orientations politiques.

Ce premier semestre a aussi été consacré à une petite révolution dans les relations Etat-Régions, qui s'est illustrée par la signature d'une première plateforme avec le Gouvernement le 30 mars plaçant les Régions aux avant-postes du plan « 500 000 formations ».

Et aujourd'hui, ce sont 17 régions sur 18 qui sont engagées dans le plan, avec 1 milliard d'euros de crédits gérés par les Régions et à la clé un doublement de l'offre de formations dans notre pays. En septembre, 60% du plan était en moyenne engagé, traduisant ainsi une mobilisation exceptionnelle des Régions.

Ce résultat est aussi le fruit d'une collaboration inédite et novatrice avec l'ensemble des partenaires sociaux et des branches professionnelles, et notamment des filières industrielles, qui se sont engagées fortement pour lutter contre les emplois non pourvus et mieux arrimer l'offre et la demande d'emplois.

Ce Congrès de Reims est l'occasion de faire un point sur tous ces changements qui modifient résolument la place de la Région dans le paysage institutionnel français et actent une nouvelle forme de relation avec l'Etat. C'est aussi et surtout l'occasion d'initier une nouvelle phase de décentralisation et de tracer des perspectives pour les Régions et pour la France.

La mise en place des services publics régionaux d'orientation, la lutte contre le décrochage scolaire, les futurs schémas de développement économique, la reprise des transports scolaires et interurbains ou encore la mobilisation pour l'apprentissage constitueront les principaux enjeux des mois à venir pour Régions de France.

Enfin, la fin de l'année 2016 sera aussi marquée par la modification des ressources des Régions, par des financements pérennes et dynamiques. Plus que jamais, l'échelon régional s'affirme comme la clé du redressement de notre pays et notamment de la mobilisation pour un retour durable à la croissance.

Philippe RICHERT
Président de Régions de France
Président du Grand Est
Ancien Ministre

4,6 milliards d'euros dépensés pour la formation continue et l'apprentissage par les Régions en 2013

La dépense en matière de formation professionnelle continue et d'apprentissage s'est élevée à 31,4 milliards d'euros en 2013.

La participation des Régions était de 4 682 millions d'euros en 2013, contre 4 523 en 2012, soit une hausse significative de +3,5 %. Cette participation concerne (hors investissements de 199 millions d'euros, et 4,3 % du total) :

- les jeunes pour 2 786 millions d'euros et 59,5 % du total, au titre de l'apprentissage (1 887 millions d'euros et 40,3 % du total), des stages de formation (606 millions d'euros et 12,9 % du total) et de la rémunération des stagiaires (293 millions d'euros et 6,3 % du total) ;
- les demandeurs d'emploi pour 1 185 millions d'euros et 25,3 % du total ;
- les actifs occupés du secteur privé pour 412 millions d'euros et 8,8 % du total ;
- les agents du secteur public pour 100 millions d'euros et 2,1 % du total.

Deuxièmes financeurs en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, les Régions ont dépensé 37,3 % pour la formation professionnelle, 39,2 % pour l'apprentissage et 19,5 % pour les formations sanitaires et sociales.

Les Régions interviennent également en matière de politique éducative (6 milliards d'euros) dont 2,5 milliards d'investissements dans les établissements (avec 2 110 000 lycéens dans 4 300 établissements, la dépense moyenne s'est élevée à 2 515 €/élève en 2013).

Dans le domaine de l'emploi et du développement économique, les Régions sont aussi présentes : 17 Régions sur les 18 ont signé la convention du plan 500 000 formations pour les demandeurs d'emploi.

Source : Annexe au projet de loi de finances pour 2016 - Formation professionnelle, Dares, ARF.

Nouvelle carte régionale et nouveaux enjeux emploi, formation et apprentissage pour les Régions

Le paysage régional se recompose en 2016. Une nouvelle carte régionale et de nouveaux enjeux apparaissent.

Suite à la loi du 16 janvier 2015 et aux élections régionales de décembre 2015, de nouveaux exécutifs sont à la tête des 18 nouvelles régions : 13 en métropole et en 5 outre-mer (collectivités et régions), entraînant des bouleversements : géographiques (grandes régions), des fusions, de nouveaux services au sein des collectivités et des réorganisations des acteurs sur les territoires.

Les compétences des Régions ont commencé à s'étendre avec les lois de décentralisation de 1982, jusqu'à leur complet déploiement en 2016 (voir Infographie ci-dessous). Les Régions deviennent chef de file en matière de formation professionnelle,

d'apprentissage, d'orientation et prennent de plus en plus de place dans les champs de l'économie et de l'éducation. Elles coordonnent leurs actions dans le cadre de services publics (formation, orientation et sous forme d'expérimentation pour l'emploi).

Les Régions sont aujourd'hui des acteurs majeurs dans les domaines des politiques de formation, d'orientation, d'apprentissage et d'éducation au niveau territorial.

Enfin, avec la loi NOTRe de 2015, les Régions ont le premier rôle dans le soutien au développement économique avec la définition du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, l'octroi d'aide aux entreprises...

DÉCENTRALISATION

LES TROIS "ACTES"

1 Lois Defferre de 1982

Les Conseils régionaux reçoivent une "compétence de droit commun" en matière de formation professionnelle.

2 Loi "relative aux libertés et responsabilités locales" de 2004

La Région doit définir et mettre en œuvre une "politique d'apprentissage et de formation professionnelle des adultes en recherche d'emploi".

3 Lois "Modernisation de l'action publique" de 2013, "Nouvelle organisation territoriale de la République" de 2015 et "Formation" de 2014

La Région organise et finance le "service public régional de la formation professionnelle". Dans le cadre du "service public régional de l'orientation", elle désigne des opérateurs chargés du conseil en évolution professionnelle.

INFO FORMATION - N° 889 - DU 1^{er} AU 14 DÉCEMBRE 2015

2016 : les Régions en action

Accord État-Régions pour une meilleure coordination des politiques de l'emploi et de formation de chaque territoire

Extrait du *Quotidien de la formation* du 1^{er} avril 2016

Manuel Valls, Premier ministre et Philippe Richert, président de l'Association des Régions de France (ARF), ont signé le 30 mars 2016 un accord ayant comme objectif de mieux coordonner leurs actions en matière d'emploi et de formation, notamment en vue du plan de 500 000 formations d'urgence pour les demandeurs d'emploi. Il s'agit d'un nouveau partenariat État-

Régions « pour mobiliser la France et ses territoires en faveur de l'emploi, de la formation, de l'apprentissage et du développement économique » (...).

Le premier engagement, qui figure dans la plateforme commune est « le parcours des demandeurs d'emploi (formations, dispositifs d'accompagnement) mieux adapté aux réalités des territoires ». Pour cela, les Régions qui le souhaitent, copiloteront avec l'État le service public régional de l'emploi, l'orientation des crédits nationaux de la formation professionnelle et le Fonds social européen (FSE) sur le périmètre précis des délégations de compétences. Le deuxième est de « faire le maximum pour la formation des jeunes en développant les formations professionnelles

initiales. » Dans cette perspective, les deux partenaires proposent d'ouvrir 85 titres professionnels à l'apprentissage d'ici à juin 2016, d'élargir l'accès à cette filière au-delà de 25 ans, de mettre en œuvre des parcours mixtes renforcés avec l'enseignement professionnel et de soutenir le développement des campus des métiers et des qualifications dans les territoires. Le troisième consiste à « affirmer le rôle essentiel des Régions, à l'échelle locale, pour le développement économique et le soutien ciblé aux PME et ETI ». À ce titre, l'État et les Régions veilleront à ce que tous les leviers publics de soutien aux entreprises soient bien en phase avec les stratégies et les orientations régionales. (...)

« La région est de plus en plus le lieu où s'organise la convergence des acteurs, c'est à cette échelle que se définissent les cartes des formations initiales et professionnelles. Sur l'apprentissage, nos collectivités sont incontournables et elles sont le partenaire de Pôle emploi sur l'accompagnement des chômeurs, nous avons également la responsabilité du développement économique, c'est une chaîne qui structure le territoire. Nous sommes également en situation de responsabilité sur l'orientation où il y a un décalage entre les perspectives et les choix des familles », contextualise François Bonneau, président délégué de l'ARF.

sont disponibles. Nous pouvons estimer que ce taux est de 60 % dans l'ensemble des régions françaises. La mobilisation a été très forte notamment au niveau des branches professionnelles pour faire remonter les besoins des entreprises », précise Gérard Cherpion, vice-président de l'Association des Régions de France, à l'occasion d'un point d'étape sur la réforme territoriale, mardi 6 septembre 2016. Ainsi l'implication des branches a permis de proposer des cursus axés sur les besoins comme par exemple pour former des techniciens d'installation câblage réseau très haut débit (...).

Les Régions estiment qu'elles dépasseront leurs objectifs sur le plan 500 000 formations d'urgence

Extrait du *Quotidien de la formation* du 7 septembre 2016

« Six mois après la mise en œuvre du plan 500 000 formations pour les demandeurs d'emploi, nous sommes en passe de dépasser les objectifs à la fin de l'année. À titre d'exemple, dans la région Grand-Est, plus de 97 % des places de formation prévues

S'informer sur la formation en régions

Centre Inffo

Depuis 40 ans, Centre Inffo est l'expert qui décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du Ministère en charge de la formation professionnelle, il est doté d'une mission de service public dans les domaines de l'orientation et de la formation permanente.

Centre Inffo développe à la fois une offre de formation professionnelle, une expertise juridique et documentaire, une dimension d'ingénierie et de conseil dans les champs orientation/formation ainsi qu'un rôle d'animation du débat public. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des partenaires sociaux et des acteurs de la formation professionnelle publics et privés, il les soutient et les accompagne dans leur action d'accueil, d'information, de conseil et d'assistance du public.

www.centre-inffo.fr

Une information au quotidien

En cette période de réforme et de nouvelle organisation territoriale, être au cœur de l'actualité est essentiel.

Centre Inffo met l'ensemble de ses services d'information à votre disposition pour accéder et détenir une information actualisée et circonstanciée :

- *Le Quotidien de la formation*, lettre numérique, vous alerte chaque jour, sur messagerie, du lundi au vendredi, sur l'essentiel de l'actualité de la formation et de l'orientation et sur les événements de la profession ;
- *L'Inffo formation*, magazine bimensuel, revient sur l'actualité de la quinzaine avec des interviews, des reportages, des dossiers thématiques, des ressources ;
- le site www.actualite-de-la-formation.fr offre aux internautes un regard croisé sur le traitement de ces actualités pour apporter l'information la plus exhaustive ;
- la rubrique Actualités du site www.regions-et-formation.fr diffuse une sélection quotidienne d'informations traitée par Centre Inffo, les Conseils régionaux et les Carif-Oref.

Un site dédié

Comment rester en veille sur la formation et l'apprentissage dans l'ensemble des Régions ?

Le site www.regions-et-formation.fr de Centre Inffo propose en accès libre un large panel d'informations, notamment :

- l'actualité régionale : une sélection quotidienne d'informations sur les politiques régionales en matière de formation, d'orientation, d'insertion et d'apprentissage ;
- une présentation des données socio-économiques et des acteurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage dans chacune des dix-huit Régions et collectivités avec des liens sur les outils de programmation (CPER, CPRDFOP, COT) ;
- des dossiers sur des thématiques régionales relatives à la formation, l'orientation, l'apprentissage et au FSE.

Une analyse juridique

Le site www.droit-de-la-formation.fr de Centre Inffo est totalement dédié à l'information et à l'actualité juridiques. Il donne un premier niveau d'information et une information experte (les Fiches pratiques de la formation continue et leurs services, actualisés chaque jour). Elles permettent aux professionnels d'être en phase avec les évolutions dans le champ du droit de la formation et les accompagner dans leur pratique quotidienne.

Appliquer le Code des marchés publics en matière d'achat de formation, mettre en œuvre le contrat d'apprentissage dans les collectivités territoriales, connaître les missions des Crefop... autant de questions auxquelles répond le service juridique de Centre Inffo.

La professionnalisation des agents des Conseils régionaux

Depuis 2004, le CNFPT organise à l'attention des agents des services de formation professionnelle des Conseils régionaux, un cycle de journées d'information et d'échanges d'expériences sur la formation professionnelle, en partenariat avec Centre Inffo.

Ces journées permettent aux agents territoriaux expérimentés d'échanger sur la mise en œuvre de dispositifs nouveaux, de partager les innovations, d'anticiper les évolutions.

Au programme des dernières journées :

- La lutte contre le décrochage et mise en place des PSAD : quel nouveau rôle des Régions ? en région Centre-Val de Loire ;
- Comment les Régions s'approprient la qualité ? en région Ile-de-France ;
- Comment les Régions se sont emparées du SPRO et du CEP ? à Paris.

A consulter également

• Une base de données FAR

La base de données "Formation et Apprentissage en Régions" est consacrée aux 18 nouvelles Régions. On y trouve près de 500 dispositifs ou aides régionaux, l'ensemble des contrats de projets, les CPRDFOP, des contrats d'objectifs et de moyens et des contrats d'objectifs territoriaux, chartes...

• Un compte twitter

Le compte twitter @inffo_regions de Centre Inffo est spécifiquement dédié à la formation en régions :

- 3260 abonnés au 31 août 2016 (Conseils régionaux, Carif-Oref, partenaires sociaux, chercheurs, CCI, chambres de métiers et autres professionnels...);
- 12700 tweets au 31 août 2016 ;
- plus d'une centaine de tweets concernant l'ARF depuis début 2016.